

LE MENHIR DE LA PIERRE À MOUSSEAU

Le site de Draveil est occupé par l'Homme dès la préhistoire. De nombreux vestiges en témoignent, comme le menhir de La Pierre à Mousseaux (période néolithique entre 4000 et 2000 avant J-C) situé dans le parc des Mousseaux (l'île de Loisirs du Port aux Cerises). Dans les anciens titres, ce mégalithe est dénommé : Grosse Bourne (borne), Grosse Pierre, Pierre de Montceau. Il mesure 2,35 m. de haut, 1,40 m. de large à la base, 0,70 m. d'épaisseur moyenne. On le voit sur d'anciens documents notamment dans un mémoire rédigé en 1723 où il est question du lieu-dit « le Gros-Caillou ou la Pierre de Monceaux ».

Signalé à nouveau en 1861, ce menhir classé monument historique en 1887, appartenait à Madame veuve Trottemant, qui habitait le château des Mousseaux, puis il a été acquis par les propriétaires de la sablière dont M. Charles Piketty qui a bien voulu rassurer en 1895, les excursionnistes de l'Ecole d'Anthropologie de Paris en visite sur le sort du Menhir en leur disant «*Il n'est nullement question de le détruire. Lorsque les dragages entameront le champ dans lequel il est planté, on réservera autour de lui un ilot assez grand pour qu'il ne court aucun danger*».

Ce qui fut fait, il fut finalement abattu vers les années 1911-1912 à cause des travaux de dragages aux bords de la Seine, mais il a été rétabli à sa place primitive par un maçonnerie de son pied (dans une orientation qui est Est-Sud-Est - Ouest-Nord-Ouest).

Son poids a été estimé à 4 ou 5 t. La dénomination « Mousseau » ou « Montceau » indique probablement qu'il a existé un tumulus dans cette région.

En 2000, des travaux d'aménagement ont été effectués pour enlever les pierres et le ciment sur la base du menhir. Sa hauteur actuelle est de 2.70 mètres.

Compte tenu de sa composition, grès stampien, ce menhir implanté sur un sol sablonneux a été importé. Les historiens pensent qu'il n'a traversé ni la Seine ni l'Yerres au vu de son poids. Le gisement en grès stampien le plus proche se trouve du côté de Brunoy à 5,5 kilomètre du lieu d'implantation dans la Forêt de Sénart. Il proviendrait donc de cet endroit et n'a sans doute pas non plus traversé la forêt de Sénart. Il serait donc passé sur les terres de Montgeron.

